

POUR LA DEFENSE

- ▷ DE VOS COMMUNES
- ▷ DE VOS FORETS
- ▷ DE VOS ESPACES VERTS OU BOISES

Plus que jamais unissez vos efforts

Avec ceux des milliers de Maires, Conseillers Généraux, conseillers Régionaux et de tous les défenseurs de la nature et du bois.

En vous joignant, par votre adhésion, à l'action des Associations Départementales groupées depuis plus de 40 ans dans la Fédération Nationale des Communes Forestières de France (Association à but non lucratif, Loi 1901).

Une organisation représentative et éprouvée

— Fondée en 1933, elle est votre porte-parole habilité auprès des Pouvoirs Publics, au profit des 11.000 communes forestières couvrant 2.600.000 hectares de forêt, et de tous les défenseurs de la nature.

— Elle vous représente au Parlement, dans les Régions, auprès des Ministères, au Conseil de l'Europe et aux Nations Unies.

— Elle est en liaison permanente avec le Ministère de l'Agriculture, (Service des Forêts), l'Office National des Forêts, où ses représentants siègent au Conseil d'Administration.

— Elle fait valoir les besoins de vos communes à la Commission Centrale de la Forêt Communale.

Elle est associée aux activités professionnelles de tous les secteurs du bois, en particulier au sein du Conseil Inter-fédéral du Bois.

Une organisation départementale, régionale et nationale à votre disposition

Structurée en Associations Départementales et Unions Régionales, la Fédération Nationale des Communes Forestières de France a créé pour vous la

MAISON DE LA FORET COMMUNALE
13, rue du Général Bertrand 75007 PARIS
Téléphone : 567.47.98

Pour être tenus informés, vous devez lire son
Bulletin Officiel, la revue
«Communes Forestières de France»
dont les textes intéressent les défenseurs
de la nature autant que les milieux spécialisés

BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné (nom et prénom).....
Maire de la commune de
Habitant de la commune de Département
Adresse

donne par la présente mon adhésion à l'Association des Communes Forestières dite :

FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES DE FRANCE

Fait à, le 197...

Signature :